



États financiers consolidés audités
31 décembre 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources Robex Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex Inc. et de ses filiales, (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices terminés à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés à ces dates;
- les bilans consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates; et
- les notes afférentes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418-522-7001, Téléc. : +1 418-522-5663*



Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit les questions et les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Ressources Robex Inc. à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Donald Gagné.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Québec (Québec)
Le 25 avril 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121191

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2018 \$	2017 \$
REVENUS - VENTES D'OR	78 381 824	57 152 440
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges d'exploitation minière - note 8	30 326 794	22 093 273
Charges administratives - note 9	12 675 744	8 714 557
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	16 688 844	7 718 053
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 20	51 936	807 398
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	18 638 506	17 819 159
AUTRES CHARGES (PRODUITS)		
Charges financières - note 10	5 514 991	6 572 791
Gains de change	(271 460)	(220 888)
Variation de la juste valeur des passifs financiers - note 28	(1 776 623)	(1 213 667)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(366 005)	---
Radiation de biens miniers - note 13	---	873 863
Autres produits	(40 225)	(62 862)
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	15 577 828	11 869 922
Charge d'impôt sur le résultat		
Exigible - note 23	678 273	454 472
Différé - note 23	3 610 886	---
	4 289 159	454 472
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	11 288 669	11 415 450
ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	10 379 848	10 844 504
À la participation ne donnant pas le contrôle	908 821	570 946
	11 288 669	11 415 450
RÉSULTAT PAR ACTION - note 24		
De base	0,018	0,019
Dilué	0,018	0,019

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2018	2017
	\$	\$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	11 288 669	11 415 450
Autres éléments du résultat global		
Élément susceptible d'être reclassé ultérieurement en résultat net		
Écart de change	2 107 568	3 060 185
RÉSULTAT GLOBAL	13 396 237	14 475 635
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	12 479 898	13 950 253
À la participation ne donnant pas le contrôle	916 339	525 382
	13 396 237	14 475 635

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Actionnaires ordinaires				Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global - note 21			
Solde au 31 décembre 2016	66 734 172	2 492 961	(41 155 836)	860 754	28 932 051	(746 504)	28 185 547
Résultat net de l'exercice	---	---	10 844 504	---	10 844 504	570 946	11 415 450
Autres éléments du résultat global	---	---	---	3 105 749	3 105 749	(45 564)	3 060 185
Résultat global de l'exercice	---	---	10 844 504	3 105 749	13 950 253	525 382	14 475 635
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	807 398	---	---	807 398	---	807 398
Solde au 31 décembre 2017	66 734 172	3 300 359	(30 311 332)	3 966 503	43 689 702	(221 122)	43 468 580
Résultat net de l'exercice	---	---	10 379 848	---	10 379 848	908 821	11 288 669
Autres éléments du résultat global	---	---	---	2 100 050	2 100 050	7 518	2 107 568
Résultat global de l'exercice	---	---	10 379 848	2 100 050	12 479 898	916 339	13 396 237
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	51 936	---	---	51 936	---	51 936
Solde au 31 décembre 2018	66 734 172	3 352 295	(19 931 484)	6 066 553	56 221 536	695 217	56 916 753

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	7 422 458	2 137 755
Stocks - note 11	8 148 634	6 686 299
Débiteurs - note 12	1 898 859	1 245 928
Charges payées d'avance	156 161	107 493
Dépôts versés	1 461 893	975 333
	19 088 005	11 152 808
BIENS MINIERES - note 13	6 692 821	5 251 860
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 14	83 832 524	83 105 137
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 15	79 562	98 969
	109 692 912	99 608 774
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Créditeurs - note 16	12 635 531	19 118 434
Partie courante de la dette à long terme - note 17	10 205 387	7 615 128
Marge de crédit - note 17	130 587	658 651
Droits de conversion à la juste valeur des débentures convertibles - note 19	---	1 748 431
Composantes dette au coût amorti des débentures convertibles - note 19	---	17 140 849
	22 971 505	46 281 493
DETTE À LONG TERME - note 17	14 084 914	9 604 321
PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 18	468 854	254 380
DÉBENTURES NON CONVERTIBLES - note 19	11 640 000	---
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ - note 23	3 610 886	---
	52 776 159	56 140 194
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions - note 20	66 734 172	66 734 172
Réserve - options d'achat d'actions - note 20	3 352 295	3 300 359
Déficit	(19 931 484)	(30 311 332)
Cumul des autres éléments du résultat global - note 21	6 066 553	3 966 503
	56 221 536	43 689 702
Participation ne donnant pas le contrôle	695 217	(221 122)
	56 916 753	43 468 580
	109 692 912	99 608 774

Continuité de l'exploitation (note 1)

Engagements (note 27)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2018	2017
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation		
Résultat net de l'exercice	11 288 669	11 415 450
Ajustements pour		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(1 776 623)	(1 213 667)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(366 005)	---
Écart de change non réalisé	63 838	171 014
Frais financiers	5 514 991	6 572 791
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	16 688 844	7 718 053
Radiation de biens miniers	---	873 863
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	51 936	807 398
Charge d'impôt différé sur le résultat	3 610 886	---
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 22	(2 002 328)	1 003 363
Intérêts payés	(8 162 338)	(3 136 213)
	24 911 870	24 212 052
Investissement		
Variation des dépôts versés	322 607	902 954
Acquisition de biens miniers	(1 166 334)	(424 103)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 253 423)	(16 132 964)
Disposition d'immobilisations corporelles	1 440 069	---
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 731)	(9 550)
	(17 658 812)	(15 663 663)
Financement		
Dette à long terme contractée	15 000 901	4 982 781
Remboursement de la dette à long terme	(8 717 356)	(8 386 101)
Frais d'émission de dette à long terme	(291 011)	---
Variation des marges de crédit	(526 639)	(4 962 273)
Remboursement de débetures convertibles	(7 255 000)	---
	(1 789 105)	(8 365 593)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(179 250)	(392 265)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	5 284 703	(209 469)
Trésorerie au début de l'exercice	2 137 755	2 347 224
Trésorerie à la fin de l'exercice	7 422 458	2 137 755
Impôts payés	649 131	202 380

Renseignements supplémentaires (note 22)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Description de l'entreprise

Ressources Robex Inc. (la « Société ») est une société junior canadienne d'exploitation et d'exploration minière. La Société est entrée en production commerciale sur son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, le 1^{er} janvier 2017. En plus de ses activités d'exploitation minière, la Société est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Ces permis démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. L'adresse du siège social est le 437, Grande Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

Continuité de l'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une Société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan consolidé qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Au 31 décembre 2018, la Société a accumulé un déficit de 19 931 484 \$ (30 311 332 \$ au 31 décembre 2017). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit disposer des fonds lui permettant de respecter ses obligations et ses engagements au titre des programmes d'exploration et d'évaluation, de poursuivre l'exploitation de son gisement minier et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 décembre 2018, la Société avait un fonds de roulement négatif de 3 883 500 \$ (35 128 685 \$ au 31 décembre 2017), incluant la trésorerie de 7 422 458 \$ (2 137 755 \$ au 31 décembre 2017).

Tant que l'exploitation minière de la Société n'aura pas confirmé une amélioration de la situation financière, la poursuite de ses activités dépendra de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Dans ce cas, si la direction ne parvenait pas à renouveler les financements nécessaires, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 avril 2019.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la Société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des résultats nets après impôts est redistribué à la Société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la Société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la Société détient une participation de 85 %, Ressources Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la Société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux propriétaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. L'euro est la monnaie fonctionnelle de la Société. Celle-ci a été modifiée le 1^{er} janvier 2017.

Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropriée de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net sous la rubrique « Gains ou pertes de change ».

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués selon leur classification qui dépend du but pour lequel les instruments financiers ont été acquis ainsi que leurs caractéristiques.

L'évaluation des actifs et des passifs financiers est basée selon l'une des classifications suivantes :

(a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVRN sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(b) Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquemment évalués à chaque date de bilan au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les changements au coût sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(c) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVAERG sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquemment évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat global dans la période à laquelle les changements ont eu lieu. Aucun reclassement au résultat net n'est permis au moment de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers.

Les actifs financiers au coût amorti de la Société incluent la trésorerie, les débiteurs (hormis les taxes à recevoir) et les dépôts versés. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés comme actif courant si le paiement est recevable dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans les actifs non courants.

Les passifs financiers au coût amorti de la Société incluent les créditeurs, la marge de crédit, les composantes dette des débiteures convertibles, les débiteures non convertibles et la dette à long terme. Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Instrument financiers - (suite)

Les passifs financiers à la JVRN incluent les droits de conversion des débetures convertibles.

Les débetures convertibles sont évaluées en dollars canadiens, qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la Société. De ce fait, celles-ci doivent être réparties dans une composante dette et une composante instrument financier dérivé, selon les caractéristiques figurant dans la description du capital-actions de la Société. La juste valeur de l'instrument financier dérivé associé aux débetures a été évaluée initialement selon le modèle de Black-Scholes. Ce montant a été classé en tant que dette et évalué initialement et subséquemment à sa juste valeur, jusqu'à ce que cet instrument soit converti ou que sa date d'échéance soit arrivée, avec les écarts de change passés en résultat net. La différence entre cette juste valeur et le montant du financement a été attribuée aux composantes dette des débetures. Celles-ci seront amorties jusqu'à ce qu'elles soient exercées ou que leur date d'échéance soit arrivée.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la JVRN, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale. Pour les instruments financiers au coût amorti, ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

La matière extraite des fosses minières est classée comme matière stérile correspondant à des frais de découverte et capitalisée aux immobilisations corporelles ou encore comme stocks de minerai. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées de minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. Les produits en cours représentent le doré dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les fournitures représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les matériaux, les frais des sous-traitants et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La Société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé du résultat. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers - (suite)

Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique; et
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé du résultat.

Coûts d'acquisition de propriétés, frais d'exploration et coûts de développement minier

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur, et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves, lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves »), sont inclus dans le montant amortissable. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation commerciale de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables ainsi qu'une partie des ressources indiquées.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

Matériel relatif à l'exploitation minière

Le matériel relatif à l'exploitation minière est inscrit au coût et amorti, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables ou selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Bâtiments et aménagements de bureaux

Les bâtiments et aménagements de bureaux sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine ou selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 %. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à leur usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Outillage, équipements et matériel roulant

L'outillage, les équipements et le matériel roulant comprennent le matériel de communication ainsi que le matériel informatique et sont inscrits au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %. L'amortissement est comptabilisé à l'état consolidé du résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Équipements d'exploration

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé du résultat par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suivant leur mise en exploitation (ou suivant la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé du résultat. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %.

Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- (i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société;
- (ii) La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré; et
- (iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de frais financiers à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La Société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges financières à l'état consolidé du résultat. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La variation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans les capitaux propres des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé du résultat sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Impôts sur le résultat et impôts différés - (suite)

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à dix ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exerçables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black-Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la « Réserve - options d'achat d'actions ». Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

Revenus

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). La Société vend par l'intermédiaire d'un raffineur. Les ventes sont constatées lorsque les titres juridiques sur les métaux sont transférés à l'acheteur, soit au moment où les métaux sont vendus sur le marché. L'obligation de performance de la Société est remplie à un moment précis, soit lorsque les métaux sont vendus sur le marché. Les revenus de la vente d'or sont constatés au résultat basé sur le prix selon le London Bullion Market en Euro au moment de la vente.

Résultat par action

Le résultat de base par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débetures convertibles. Selon ces méthodes, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Adoption d'IFRS 9, Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté tous les requis d'IFRS 9 et les a appliqués conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, selon lesquelles une entité doit appliquer IFRS 9 conformément à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers obligent une entité à appliquer IFRS 9 de façon rétrospective.

L'adoption de la nouvelle norme n'a pas eu d'impact matériel sur le bilan consolidé de la Société, à l'exception de la présentation et la divulgation requises sous le nouveau standard.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

Adoption d'IFRS 9, Instruments financiers - (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, la Société détermine le classement des instruments financiers selon les catégories suivantes :

- Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti;
- Actifs et passifs financiers à la JVAERG; et
- Actifs et passifs financiers à la JVRN.

Un actif financier est mesuré au coût amorti s'il répond aux deux conditions suivantes et qu'il n'est pas désigné à la JVRN :

(i) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et

(ii) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti à moins qu'ils doivent être évalués à la JVRN ou que la Société soit en mesure et ait choisi de les évaluer à la JVRN.

Le tableau qui suit résume le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société qui sont comptabilisés selon IFRS 9 en regard de la méthode précédemment utilisée par la Société, conformément à IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation :

	Classification - IAS 39	Classification - IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie	Prêts et créances (Coût amorti)	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances (Coût amorti)	Coût amorti
Dépôts versés	Prêts et créances (Coût amorti)	Coût amorti
Passifs financiers		
Créditeurs	Coût amorti	Coût amorti
Marge de crédit	Coût amorti	Coût amorti
Composantes dette des débentures convertibles	Coût amorti	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti
Débentures non convertibles	Coût amorti	Coût amorti
Droits de conversion des débentures convertibles	JVRN	JVRN

Adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

IFRS 15 spécifie comment et quand les revenus doivent être reconnus ainsi que la présentation et la divulgation requises. IFRS 15 remplace IAS 18, Produits des activités ordinaires ainsi qu'un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

IFRS 15 énonce un modèle global unique en cinq étapes pour la constatation des produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients. Ce modèle requiert : 1) l'identification du contrat conclu avec le client; 2) l'identification des obligations de prestation prévues au contrat; 3) la détermination du prix de transaction du contrat; 4) la répartition du prix de transaction entre les obligations de prestations; et 5) la détermination de la méthode de constatation des produits.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

Adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients - (suite)

La Société a adopté IFRS 15 dans ses états financiers consolidés conformément à la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant les ajustements transitoires dans les résultats non distribués à la date de la première application sans retraitement des chiffres comparatifs. IFRS 15 prévoit certaines mesures de simplification facultatives, notamment au moment de l'adoption initiale de la norme.

L'adoption de cette norme n'a donné lieu à aucun changement au titre de la constatation des produits par rapport aux périodes correspondantes et, par conséquent, aucune donnée comparative n'a été retraitée.

5 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

La Société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2018.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, Contrats de location qui remplace IAS 17, Contrats de location. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés au bilan. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Cette norme est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 avec l'adoption anticipée permise. La norme permet deux méthodes de transition pour l'application : (i) de façon rétrospective avec retraitement des chiffres de chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; (ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société compte adopter IFRS 16, Contrats de location selon la méthode d'adoption rétrospective modifiée. Selon cette méthode, la Société comptabilisera un droit d'utilisation à une valeur égale à l'obligation locative. La Société prévoit que l'adoption et l'application d'IFRS 16 se traduiront par une hausse des actifs et passifs de 320 560 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la Société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai et des ressources minérales récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai et les ressources minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement ainsi que les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des données.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves et des ressources peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la Société, notamment :

- (i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;
- (ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé du résultat pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change; et
- (iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves et de ressources affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)

Estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles

Une portion importante des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode des unités de production. Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production d'or réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai et les ressources indiquées. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai et les ressources minérales.

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai et les ressources minérales, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des immobilisations corporelles de la Société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La Société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La Société fait des estimations et formule des hypothèses pour calculer la juste valeur des options d'achat d'actions. Les hypothèses importantes comprennent l'estimation de la volatilité prévue, la durée de vie prévue et le taux prévu du rendement sans risque. Tout changement visant les estimations ou les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation, le passif ou les autres composantes des capitaux propres de la Société dans le futur. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites à la note 20 - Capital-actions.

Renouvellement des permis de recherche et d'exploration

La Société fait des estimations relatives au renouvellement par l'État malien des permis de recherche et d'exploration. Le non-renouvellement de ces permis pourrait avoir une incidence importante sur la valeur des biens miniers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration au Mali. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	Exercice terminé le 31 décembre 2018			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total \$
PRODUITS - VENTES D'OR	78 381 824	---	---	78 381 824
Charges d'exploitation minière - note 8	27 744 418	---	---	27 744 418
Redevances minières - note 8	2 582 376	---	---	2 582 376
Charges administratives - note 9	5 926 744	9 536	6 739 464	12 675 744
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	16 682 944	---	5 900	16 688 844
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 20	---	---	51 936	51 936
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	25 445 342	(9 536)	(6 797 300)	18 638 506

	Exercice terminé le 31 décembre 2017			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total \$
PRODUITS - VENTES D'OR	57 152 440	---	---	57 152 440
Charges d'exploitation minière - note 8	20 474 162	---	---	20 474 162
Redevances minières - note 8	1 619 111	---	---	1 619 111
Charges administratives - note 9	4 749 061	9 965	3 955 531	8 714 557
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 706 737	---	11 316	7 718 053
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 20	---	---	807 398	807 398
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	22 603 369	(9 965)	(4 774 245)	17 819 159

Les produits de la Société proviennent d'un client. La Société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente d'or puisque l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants sur le marché des matières premières partout dans le monde.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)

Les actifs de la Société par secteur sont comme suit :

	Au 31 décembre 2018			\$
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total
Trésorerie	1 062 781	35 398	6 324 279	7 422 458
Stocks	8 148 634	---	---	8 148 634
Dépôts versés	1 435 302	12 560	14 031	1 461 893
Biens miniers	---	6 692 821	---	6 692 821
Immobilisations corporelles	80 331 929	3 475 767	24 828	83 832 524
Immobilisations incorporelles	23 811	55 751	---	79 562
Autres actifs	1 244 940	27 053	783 027	2 055 020
	92 247 397	10 299 350	7 146 165	109 692 912

	Au 31 décembre 2017			\$
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total
Trésorerie	1 051 395	27 952	1 058 408	2 137 755
Stocks	6 686 299	---	---	6 686 299
Dépôts versés	865 417	---	109 916	975 333
Biens miniers	---	5 251 860	---	5 251 860
Immobilisations corporelles	81 977 009	1 098 386	29 742	83 105 137
Immobilisations incorporelles	30 740	68 229	---	98 969
Autres actifs	923 453	30 985	398 983	1 353 421
	91 534 313	6 477 412	1 597 049	99 608 774

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

8 - CHARGES D'EXPLOITATION MINIÈRE

	2018 \$	2017 \$
Fournitures et services d'exploitation et d'entretien	16 737 782	12 083 470
Carburants	8 181 804	5 968 481
Réactifs	5 012 219	4 322 111
Charges au titre des avantages du personnel	3 504 576	3 315 303
Variation de l'inventaire	566 725	(1 047 644)
<i>Moins</i> : Coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte	(7 030 094)	(4 752 558)
Frais de transport	771 406	584 999
Total des coûts de production	27 744 418	20 474 162
Redevances minières	2 582 376	1 619 111
	30 326 794	22 093 273

9 - CHARGES ADMINISTRATIVES

	2018 \$	2017 \$
Exploitation et exploration	5 936 280	4 759 026
Gestion corporative	6 739 464	3 955 531
	12 675 744	8 714 557

10 - CHARGES FINANCIÈRES

	2018 \$	2017 \$
Intérêts réels sur les composantes dette au coût amorti des débentures convertibles - note 19	2 070 788	2 152 723
Intérêts effectifs sur les composantes dette au coût amorti des débentures convertibles - note 19	1 754 151	2 293 458
Intérêts sur les débentures non convertibles - note 19	111 616	---
Intérêts sur la dette à long terme	1 105 068	1 683 435
Intérêts effectifs sur la dette à long terme	43 869	---
Intérêts sur les marges de crédit	39 245	371 194
Frais bancaires	185 558	171 436
Variation du passif environnemental	204 696	(99 455)
	5 514 991	6 572 791

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

11 - STOCKS

	2018	2017
	\$	\$
Produits en cours (doré)	2 767 272	3 240 011
Pièces et fournitures	5 139 607	3 237 158
Minerai	233 244	203 642
Argent (métaux)	8 511	5 488
	8 148 634	6 686 299

12 - DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Taxes à recevoir	1 159 982	859 036
Autres débiteurs	738 877	386 892
	1 898 859	1 245 928

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS

	Kolomba (A)	Mininko (B)	Sanoula (C)	Kamasso (D)	N'Golopène (E)	Total
Participation indivise	100 %	100 %	100 %	100 %	Échu	
Droits et titres miniers						\$
Solde au 31 décembre 2016	72 139	101 320	197 062	10 929	2 648	384 098
Acquisitions	---	11 291	---	11 291	---	22 582
Radiations ⁽¹⁾	---	---	---	---	(2 508)	(2 508)
Variation du taux de change	4 498	6 506	12 286	872	(140)	24 022
Solde au 31 décembre 2017	76 637	119 117	209 348	23 092	---	428 194
Variation du taux de change	2 856	4 440	7 803	860	---	15 959
Solde au 31 décembre 2018	79 493	123 557	217 151	23 952	---	444 153
Frais d'exploration						
Solde au 31 décembre 2016	1 023 431	1 976 211	1 055 992	38 205	866 542	4 960 381
Frais engagés	66 775	156 389	66 775	111 582	---	401 521
Radiations ⁽¹⁾	---	---	---	---	(871 355)	(871 355)
Amortissements	10 725	22 996	10 725	16 859	---	61 305
Variation du taux de change	66 257	126 965	68 289	5 490	4 813	271 814
Solde au 31 décembre 2017	1 167 188	2 282 561	1 201 781	172 136	---	4 823 666
Frais engagés	41 383	938 123	46 167	140 661	---	1 166 334
Amortissements	3 375	26 656	3 375	10 191	---	43 597
Variation du taux de change	44 155	115 823	45 518	9 575	---	215 071
Solde au 31 décembre 2018	1 256 101	3 363 163	1 296 841	332 563	---	6 248 668
Total au 31 décembre 2017	1 243 825	2 401 678	1 411 129	195 228	---	5 251 860
Total au 31 décembre 2018	1 335 594	3 486 720	1 513 992	356 515	---	6 692 821

⁽¹⁾ Le permis de recherche et d'exploration de N'Golopène a expiré le 18 mai 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS - (suite)

(A) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 17 janvier 2013. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 16 janvier 2020. Au 31 décembre 2018, le deuxième arrêté de renouvellement est en cours d'obtention par l'État malien.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(B) Depuis le 30 avril 2007, la Société détient 100 % des titres miniers de cette propriété et le vendeur bénéficiait de redevances NSR (Net Smelter Return) de 2 % sur lesquelles la Société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en trésorerie de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la Société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la Société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le 1^{er} mars 2012, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer ce permis de recherche et d'exploration. La durée de validité de ce permis était de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis de recherche et d'exploration de Mininko est arrivé à échéance le 28 février 2019. La Société a déposé une demande d'attribution pour ce permis le 28 février 2019.

Le 21 mars 2012, la filiale Nampala S.A., détenue à 90 % par la Société, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de trente ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers consolidés.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(C) Depuis le 30 mai 2008, la Société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L., filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la Société aura un droit de premier refus.

Ce permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. La durée de validité de ce permis était de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis de recherche et d'exploration de Sanoula est arrivé à échéance le 1^{er} février 2019. La Société a déposé une demande d'attribution pour ce permis le 31 janvier 2019.

(D) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 19 septembre 2017. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 18 septembre 2020.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(E) Le permis de recherche et d'exploration de N'Golopène est arrivé à échéance le 18 mai 2017. Étant donné que la Société n'avait pas déposé de demande pour renouveler ce permis, un montant de 873 863 \$ a été comptabilisé à titre de radiation de biens miniers au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipements d'exploration	Total
Coût						\$
Solde au 31 décembre 2016	9 270 519	3 716 521	61 085 924	2 000 644	1 634 787	77 708 395
Acquisitions	1 282 331	1 815 871	9 155 195	172 499	---	12 425 896
Radiations ⁽¹⁾	---	---	---	---	(948 173)	(948 173)
Variation du taux de change	581 025	251 190	3 995 968	119 608	42 793	4 990 584
Solde au 31 décembre 2017	11 133 875	5 783 582	74 237 087	2 292 751	729 407	94 176 702
Acquisitions	4 493 686	1 655 872	8 963 822	301 697	5 782	15 420 859
Dispositions	---	(406 953)	(484 728)	(502 104)	---	(1 393 785)
Variation du taux de change	417 500	230 836	2 816 213	90 052	27 411	3 582 012
Solde au 31 décembre 2018	16 045 061	7 263 337	85 532 394	2 182 396	762 600	111 785 788

Amortissement cumulé

Solde au 31 décembre 2016	---	1 370 760	100 123	972 052	1 476 116	3 919 051
Amortissement de l'exercice	881 379	330 727	6 248 947	247 880	40 279	7 749 212
Radiations ⁽¹⁾	---	---	---	---	(948 173)	(948 173)
Variation du taux de change	18 633	92 438	139 953	66 413	34 038	351 475
Solde au 31 décembre 2017	900 012	1 793 925	6 489 023	1 286 345	602 260	11 071 565
Amortissement de l'exercice	1 849 700	719 258	13 856 262	253 975	30 537	16 709 732
Dispositions	---	(80 568)	(27 525)	(264 998)	---	(373 091)
Variation du taux de change	51 421	69 382	350 573	50 609	23 073	545 058
Solde au 31 décembre 2018	2 801 133	2 501 997	20 668 333	1 325 931	655 870	27 953 264

Valeurs nettes :

Au 31 décembre 2017	10 233 863	3 989 657	67 748 064	1 006 406	127 147	83 105 137
Au 31 décembre 2018	13 243 928	4 761 340	64 864 061	856 465	106 730	83 832 524
Non amorties au 31 décembre 2018 ⁽²⁾	2 677 501	155 275	4 563 404	---	---	7 396 180

⁽¹⁾ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, aucun montant concernant les équipements d'exploration a été radié des immobilisations corporelles (948 173 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017). Ces équipements avaient déjà été entièrement amortis au moment de la radiation.

⁽²⁾ Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 7 396 180 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de développement, de construction ou d'installation au 31 décembre 2018 (5 922 658 \$ au 31 décembre 2017).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

15 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels

COÛT

Solde au début de l'exercice

Actifs acquis

Effet de la variation du taux de change

Solde à la fin de l'exercice

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Solde au début de l'exercice

Amortissement de l'exercice

Effet de la variation du taux de change

Solde à la fin de l'exercice

VALEUR NETTE

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	356 645	327 086
Actifs acquis	1 731	9 550
Effet de la variation du taux de change	13 266	20 009
Solde à la fin de l'exercice	371 642	356 645
Solde au début de l'exercice	257 676	213 414
Amortissement de l'exercice	24 365	30 144
Effet de la variation du taux de change	10 039	14 118
Solde à la fin de l'exercice	292 080	257 676
VALEUR NETTE	79 562	98 969

16 - CRÉDITEURS

Fournisseurs

Intérêts courus

Dû à l'État

Comptes à payer à des apparentés

Autres créditeurs

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs	8 494 439	10 742 446
Intérêts courus	290 373	4 922 042
Dû à l'État	2 119 864	2 148 069
Comptes à payer à des apparentés	979 634	935 465
Autres créditeurs	751 221	370 412
Total	12 635 531	19 118 434

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

17 - DETTE À LONG TERME ET MARGE DE CRÉDIT

	2018 \$	2017 \$
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 515 998 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de second rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 122 061 \$ (51 282 051 francs CFA) plus intérêts, jusqu'en février 2020 inclusivement.	1 708 852	3 059 550
Emprunt bancaire, d'un montant de 7 239 033 \$ (3 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 175 218 \$ (73 615 402 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en avril 2020 inclusivement.	2 655 380	4 314 132
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 403 996 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 116 458 \$ (48 928 202 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en octobre 2020 inclusivement.	2 381 242	3 417 403
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 603 143 \$ (1 997 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par un nantissement de 5 762 573 \$ (2 500 000 000 francs CFA) sur les équipements et matériels se trouvant à la mine de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 157 967 \$ (66 367 288 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en novembre 2020 inclusivement.	3 185 672	4 582 440
Emprunt bancaire, d'un montant de 11 549 531 \$ (5 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 285 109 \$ (119 784 353 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en août 2022 inclusivement. ⁽¹⁾	11 036 015	---
Emprunt bancaire, d'un montant de 3 451 370 \$ (1 500 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable trimestriellement par versements de 297 523 \$ (125 000 000 francs CFA) plus intérêts, jusqu'en octobre 2021 inclusivement. ⁽¹⁾	3 570 281	---
Emprunts entièrement remboursés au cours de l'exercice	---	1 845 924
	24 537 442	17 219 449
<i>Moins</i> : Frais de financement reportés d'un montant initial de 291 011 \$ (122 263 500 francs CFA)	(247 141)	---
	24 290 301	17 219 449
<i>Moins</i> : Partie courante de la dette à long terme	(10 205 387)	(7 615 128)
	14 084 914	9 604 321

⁽¹⁾ En vertu de ces obligations, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions ainsi que des ratios financiers. Au 31 décembre 2018, la Société respectait tous les ratios financiers exigés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

17 - DETTE À LONG TERME ET MARGE DE CRÉDIT - (suite)

Les paiements en capital requis au cours des quatre prochains exercices sont de 24 537 442 \$.

2019	10 205 387 \$
2020	7 774 584 \$
2021	4 335 325 \$
2022	2 222 146 \$

Marge de crédit

Marge de crédit autorisée d'une banque malienne, pour un montant maximal de 701 067 \$ (300 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 8 %, échéant le 31 mai 2019.

2018	2017
\$	\$
130 587	658 651

18 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala

2018	2017
\$	\$
468 854	254 380

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES ET NON CONVERTIBLES

Débetures émises le 21 novembre 2013

Le 21 novembre 2013, la Société a émis des débetures convertibles d'un montant de 11 940 000 \$, non garanties. Initialement, ces débetures avaient une échéance au 21 novembre 2016. Ce montant total de 11 940 000 \$ était convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la Société, jusqu'au 21 novembre 2016, au prix de 0,15 \$ par action. Les débetures portaient intérêt au taux de 10 % annuellement et pouvaient être réglées en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts n'étaient pas convertibles en actions de la Société, mais pouvaient être réglés en actions de la Société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse. Dans certaines situations, la Société avait la possibilité de faire une offre de rachat équivalant à 105 % du capital et des intérêts courus et impayés aux détenteurs avant terme.

Le 21 novembre 2015, la Société a modifié les modalités de certaines de ces débetures. Les modifications consistaient à prolonger la date d'échéance de certaines de ces débetures du 21 novembre 2016 au 21 novembre 2018, permettre à la Société de reporter le paiement des intérêts à la date d'échéance amendée, sujet à un taux d'intérêt annuel de 10 % et permettre à la Société de rembourser les dites débetures en tout temps avant le 21 novembre 2018. Le solde des débetures amendées en date de la prolongation était de 11 790 000 \$. Les modalités des autres débetures sont demeurées inchangées et ces débetures sont arrivées à échéance le 21 novembre 2016. La totalité de ces débetures a été remboursée à cette date tel que le prévoyait le contrat original.

En date du 31 décembre 2018, la totalité des débetures amendées et des intérêts courus a été remboursée tel que le prévoyait le contrat amendé, soit un montant de 150 000 \$ en contrepartie de trésorerie et un montant de 11 640 000 \$ en contrepartie d'une émission de nouvelles débetures non convertibles et non garanties, émises le 26 novembre 2018.

Ces débetures convertibles se répartissaient en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. En ce qui concerne les débetures dont la date d'échéance était le 21 novembre 2016, la composante droits de conversion avait été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débetures, soit le 21 novembre 2013 et la composante dette avait été évaluée à la valeur résiduelle. En ce qui concerne les débetures dont la date d'échéance avait été modifiée le 21 novembre 2015, la composante droits de conversion avait été réévaluée à la juste valeur à la date de modification de ces débetures, soit le 21 novembre 2015 et la composante dette avait été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, un montant de 1 397 273 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts réels (1 442 223 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017) et un montant d'intérêts effectifs de 1 015 115 \$ a été comptabilisé concernant la partie dette de ces débetures (1 035 346 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017).

La juste valeur des droits de conversion a été établie selon le modèle pondéré d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2018	2017
Taux d'intérêt sans risque	---	1,66 %
Volatilité prévue	---	73,12 %
Taux de rendement des actions	---	0 %
Durée de vie restante	---	0,89 année

Débetures émises le 2 juillet 2015

Le 2 juillet 2015, la Société a émis des débetures convertibles d'un montant de 7 105 000 \$, non garanties, venant à échéance le 1^{er} juillet 2018. Ce montant était convertible en 71 050 000 actions ordinaires de la Société, jusqu'au 1^{er} juillet 2018, au prix de 0,10 \$ par action. Les débetures portaient intérêt au taux de 10 % annuellement qui pouvait être réglé en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts dus le 2 juillet 2018 ont été réglés en trésorerie à cette même date. Les intérêts n'étaient pas convertibles en actions de la Société, mais pouvaient être réglés en actions de la Société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES ET NON CONVERTIBLES - (suite)

Débentures émises le 2 juillet 2015 - (suite)

Ces débentures convertibles se répartissaient en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. La composante droits de conversion avait été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débentures, soit le 2 juillet 2015 et la composante dette avait été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, un montant de 673 515 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts réels (710 500 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017) et un montant d'intérêts effectifs de 739 034 \$ a été comptabilisé concernant la partie dette de ces débentures (1 258 111 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017).

En date du 31 décembre 2018, la totalité des débentures et des intérêts courus a été remboursée en trésorerie.

La juste valeur des droits de conversion a été établie selon le modèle pondéré d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses pondérées suivantes :

	2018	2017
Taux d'intérêt sans risque	---	1,66 %
Volatilité prévue	---	82,43 %
Taux de rendement des actions	---	0 %
Durée de vie restante	---	0,5 année

Débentures émises le 26 novembre 2018

Le 26 novembre 2018, la Société a émis des débentures non convertibles et non garanties d'un montant de 11 640 000 \$, venant à échéance le 26 novembre 2020. Les débentures portent intérêt au taux composé de 10 % annuellement et sont remboursables à chaque date d'anniversaire. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, un montant de 111 616 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus.

Les valeurs comptables des composantes de ces débentures sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Droits de conversion à la juste valeur		
Débentures émises le 21 novembre 2013	---	703 237
Débentures émises le 2 juillet 2015	---	1 045 194
	---	1 748 431
Composantes dette au coût amorti		
Débentures émises le 21 novembre 2013	---	10 774 884
Débentures émises le 2 juillet 2015	---	6 365 965
Débentures émises le 26 novembre 2018	11 640 000	---
	11 640 000	17 140 849
	11 640 000	18 889 280

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

	2018	2017
	\$	\$
Émis et entièrement payé		
579 509 566 actions ordinaires	66 734 172	66 734 172

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la Société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la Société pouvant être émises en vertu du présent régime est 34 770 600 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la Société sont réglables en instruments de capitaux propres de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Régime d'options d'achat d'actions - (suite)

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2018		2017	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	13 350 000	0,10 \$	1 650 000	0,15 \$
Octroyées	700 000	0,12 \$	12 350 000	0,09 \$
Annulées ou échues	---	---	(650 000)	0,15 \$
En circulation à la fin de l'exercice	14 050 000	0,10 \$	13 350 000	0,10 \$
Pouvant être exercées	14 050 000	0,10 \$	13 350 000	0,10 \$

Il n'y a pas eu d'exercice d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (pas d'exercice d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017).

Réserve - options d'achat d'actions

	2018	2017
	\$	\$
Options d'achat d'actions en vigueur	929 080	877 144
Options d'achat d'actions échues ou annulées	2 423 215	2 423 215
	3 352 295	3 300 359

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 est de 51 936 \$ (807 398 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, un montant de 51 936 \$ est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (807 398 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017). La juste valeur a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2018	2017
Taux d'intérêt sans risque	2,31 %	1,44 %
Volatilité prévue	85,82 %	86,69 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	5 années	5 années

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Réserve - options d'achat d'actions - (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2018 :

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2018		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2018	
	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
0,09 \$	12 350 000	3,5	12 350 000	3,5
0,115 \$	700 000	4,7	700 000	4,7
0,16 \$	1 000 000	0,4	1 000 000	0,4
	14 050 000		14 050 000	

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2017		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2017	
	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
0,09 \$	12 350 000	4,5	12 350 000	4,5
0,16 \$	1 000 000	1,4	1 000 000	1,4
	13 350 000		13 350 000	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2018	2017
	\$	\$
Écart de change		
Solde au début de l'exercice	3 933 689	873 504
Variation de l'écart de change de l'exercice	2 107 568	3 060 185
Solde à la fin de l'exercice	6 041 257	3 933 689
Attribuable		
Aux actionnaires ordinaires	6 066 553	3 966 503
À la participation ne donnant pas le contrôle	(25 296)	(32 814)
	6 041 257	3 933 689

22 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2018	2017
	\$	\$
Augmentation de l'actif courant		
Débiteurs	(628 896)	(1 169 054)
Stocks	(1 189 039)	(1 463 999)
Charges payées d'avance	(49 157)	(45 773)
Dépôts versés	(785 134)	(314 882)
	(2 652 226)	(2 993 708)
Augmentation du passif courant		
Créditeurs	649 898	3 997 071
	(2 002 328)	1 003 363

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement

Variation des créditeurs liés aux immobilisations corporelles	2 832 564	3 707 069
---	-----------	-----------

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

23 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt exigible

	2018	2017
	\$	\$
Impôt exigible		
Impôt exigible sur le résultat	(678 273)	(454 472)
Impôt différé		
Création et renversement des différences temporelles	(3 610 886)	---
Charge d'impôt sur le résultat	(4 289 159)	(454 472)

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la provision pour impôt s'établit comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Impôt exigible au taux combiné prévu par la loi de 26,7 % (26,8 % en 2017)	(4 159 280)	(3 181 139)
Impôt minimum	(678 273)	(454 901)
Écart de taux	(438 500)	(200 219)
Éléments non déductibles et non imposables	3 327 967	4 020 744
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	(2 625 964)	(52 935)
Utilisation d'actif d'impôt futur non comptabilisé antérieurement	910 381	---
Écart entre référentiels comptables	141 520	---
Éléments sans incidence sur le résultat	(1 271 898)	(462 894)
Ajustements des années précédentes	226 972	---
Autres	277 916	(123 128)
	(4 289 159)	(454 472)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

23 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT - (suite)

Impôt différé sur le résultat

Les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Actifs d'impôt différé

Pertes autres qu'en capital

Passifs d'impôt différé

Immobilisations corporelles

Débitures convertibles

Réserves

Impôt différé, montant net

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Biens miniers

Pertes autres qu'en capital

Frais financiers reportés

Immobilisations corporelles

	2018	2017
	\$	\$
	6 474 811	2 994 668
	6 474 811	2 994 668
	(10 033 089)	(2 952 719)
	---	(758)
	(52 608)	(41 191)
	(10 085 697)	(2 994 668)
	(3 610 886)	---

	2018	2017
	\$	\$
	4 585 677	4 852 157
	6 899 922	4 597 302
	41 233	14 270
	1 917 483	2 257 456
	13 444 315	11 721 185

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2018 \$	2017 \$
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires	10 379 848	10 844 504
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	579 509 566	579 509 566
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	823 743	5 702 596
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	580 333 309	585 212 162
Résultat de base par action	0,018	0,019
Résultat dilué par action	0,018	0,019

⁽¹⁾ Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options dont l'effet est antidilutif. Certaines options ainsi que certains droits de conversion sont antidilutifs soit parce que leur prix d'exercice est plus élevé que le cours moyen de l'action ordinaire de la Société pour chacune des périodes présentées ou encore parce que l'impact de la conversion de ces éléments sur le résultat net amènerait le résultat dilué par action à être supérieur au résultat de base par action pour chacune de ces périodes. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, 1 700 000 options sont exclues du calcul du résultat dilué par action (149 650 000 droits de conversion et 1 000 000 options pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017).

25 - ÉVENTUALITÉ

Protection de l'environnement

Les activités de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites sont comptabilisés aux résultats ou incorporés au coût des immobilisations corporelles concernées dans la période au cours de laquelle il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

26 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la Société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la Société s'établissait respectivement à 56 916 753 \$ et 43 468 580 \$ au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Les objectifs de la Société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La Société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

27 - ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2018, la Société s'est engagée auprès de différents fournisseurs non liés, pour des achats d'équipements et de fournitures totalisant 4 664 603 \$ (1 087 259 \$ au 31 décembre 2017). De plus, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services totalisant 33 799 \$ (25 099 \$ au 31 décembre 2017). Finalement, au 31 décembre 2018, la Société a des engagements liés à la location de bureaux d'un montant de 114 673 \$ (199 051 \$ au 31 décembre 2017), en vertu de contrats venant à échéance en 2019 et en 2022.

Les paiements requis au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2019	4 775 962
2020	14 845
2021	14 845
2022	7 423

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVNR et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	2018 \$	2017 \$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	7 422 458	2 137 755
Débiteurs	738 877	386 892
Dépôts versés	1 461 893	975 333
	9 623 228	3 499 980
Passifs financiers au coût amorti		
Créditeurs	10 515 667	16 970 365
Marge de crédit	130 587	658 651
Dette à long terme	24 290 301	17 219 449
Composantes dette des débetures convertibles	---	17 140 849
Débetures non convertibles	11 640 000	---
	46 576 555	51 989 314
Passifs financiers à la JVRN		
Droits de conversion des débetures convertibles	---	1 748 431
	---	1 748 431

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées. La juste valeur des droits de conversion était déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquentement à l'évaluation initiale.

- Niveau 1 : Évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Au 31 décembre 2018, la Société n'a aucun passif financier à la juste valeur.

	Au 31 décembre 2017			
				Total des passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
				\$
Passifs financiers				
Droits de conversion des débentures convertibles	---	---	1 748 431	1 748 431
	---	---	1 748 431	1 748 431

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de ces périodes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

a) Risque de marché - (suite)

i) Juste valeur - (suite)

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	2018	2017
	\$	\$
Droits de conversion		
Solde au début de l'exercice	1 748 431	2 791 669
Variation de la juste valeur au résultat net	(1 776 623)	(1 183 863)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	63 838	169 265
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	(35 646)	(28 640)
Solde à la fin de l'exercice	---	1 748 431

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

La marge de crédit, les débetures non convertibles et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien et américain.

La Société détient de la trésorerie, des débiteurs, des dépôts versés, des créditeurs et des débetures non convertibles en dollars canadiens et/ou en dollars américains. En conséquence, la Société est exposée au risque causé par les fluctuations de taux de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

	2018	2018	2017	2017
	CAD	USD	CAD	USD
Trésorerie	232 059	31 786	293 617	19 237
Débiteurs	38 322	---	---	---
Dépôts versés	33 549	201 959	109 916	175 541
Créditeurs	(1 580 040)	(1 784 815)	(5 580 922)	(1 443 948)
Débetures non convertibles	(11 640 000)	---	---	---
	(12 916 110)	(1 551 070)	(5 177 388)	(1 249 170)
Solde net en euros	(8 272 661 €)	(1 355 868 €)	(3 439 669 €)	(1 041 083 €)

En supposant la constance de toutes les autres variables, un affaiblissement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une augmentation approximative de 802 469 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (augmentation approximative de 365 263 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017). Un renforcement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une diminution approximative de 724 732 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (diminution approximative de 328 809 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte de crédit si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2018, un montant de 110 301 \$ était détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (801 398 \$ au 31 décembre 2017). Les dépôts ont été versés principalement pour l'achat de stocks de pièces et fournitures. La Société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2018 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	12 635 531	12 635 531	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	24 290 301	11 720 016	13 238 658	2 280 874
Marge de crédit	130 587	130 587	---	---
Déventures non convertibles ⁽¹⁾	11 640 000	1 164 000	12 804 000	---
	48 696 419	25 650 134	26 042 658	2 280 874

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2017 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	19 118 434	19 118 434	---	---
Droits de conversion à la juste valeur des déventures convertibles ⁽²⁾	1 748 431	---	---	---
Composantes dette au coût amorti des déventures convertibles ⁽¹⁻²⁾	17 140 849	18 895 000	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	17 219 449	8 873 764	10 495 754	---
Marge de crédit	658 651	658 651	---	---
	55 885 814	47 545 849	10 495 754	---

⁽¹⁾ Les sommes des échéances à venir concernant ces éléments de passif surpassent leur valeur comptable parce qu'elles incluent à la fois les paiements en capital et en intérêts prévus.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2018, la totalité des déventures convertibles a été remboursée. Il n'y a eu aucune conversion en lien avec ces déventures.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 comprennent une charge de 7 118 547 \$ engagée auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (5 495 523 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017), incluant un montant d'intérêt total de 1 926 765 \$ sur les débentures (1 904 953 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établi par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2018	2017
	\$	\$
Honoraires et salaires ⁽¹⁾	4 844 554	2 672 715
Rémunération en options d'achat d'actions	---	653 763
Jetons de présence	124 500	28 000
	4 969 054	3 354 478

⁽¹⁾ Ces charges sont incluses dans les charges administratives - gestion corporative, à la note 9.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la Société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2018	2017
	\$	\$
Remboursement d'emprunts à court terme	1 561 520	---
Remboursement de débentures convertibles	16 760 000	---
Émission de débentures non convertibles	10 255 000	---
Transactions avec la Société Fairchild Participation S.A. ⁽²⁾	5 048 009	2 791 080
Intérêts sur emprunts à court terme	19 273	117 727
Intérêts sur débentures convertibles	1 828 429	1 904 953
Intérêts sur débentures non convertibles	98 336	---

⁽²⁾ Un montant de 4 844 554 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (2 672 715 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017).